

LE PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS RECRUTE UN(E) RESPONSABLE DE SERVICE AMÉNAGEMENT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CONTEXTE

Le Parc naturel régional du Vercors œuvre depuis plus de 50 ans sur le massif du Vercors en faveur d'un développement économique respectueux de l'environnement et des patrimoines.

La nouvelle charte du Parc du Vercors fixe les ambitions à 15 ans pour ses secteurs et les actions que le Parc doit engager pour répondre aux enjeux de transitions du territoire, avec une inflexion attendue sur les questions d'aménagement et de transition énergétique.

Le responsable du service définit, soumet et coordonne la stratégie du service dans les domaines de l'aménagement et de la transition énergétique, en application de la charte du Parc et pilote l'évolution de ses actions. Il apporte son expertise technique et assure l'encadrement et l'animation de l'équipe placée sous sa responsabilité. C'est une fonction de management intermédiaire essentielle au fonctionnement de l'équipe.

ZOOM SUR... LA MISSION

- **Encadrer et animer l'équipe du service (3,3 ETP, en plus du responsable) au plan opérationnel :**
 - Manage l'équipe (appui à la gestion des dossiers et des priorités, organisation des réunions de service, communication interne, suivi des activités et du plan de charge de travail de l'équipe, tenue des entretiens individuels, formation des nouveaux entrants...)
 - Supervise la gestion quotidienne du personnel du service (congés, absences, ordres de mission)
 - Définit les fiches de postes et participe aux recrutements nécessaires pour le service
 - Réalise l'évaluation des personnes placées sous sa responsabilité
- **Contribuer au fonctionnement interne du PNR :**
 - Participe aux arbitrages financiers et techniques dans le champ d'activité du service
 - Contribue à l'élaboration des orientations stratégiques et à la programmation annuelle
 - Participe aux réunions de direction, groupes de travail interservices...
 - Peut encadrer ou coordonner des projets interservices
- **Proposer la stratégie et conduire des projets du service :**
 - Est en veille et démarche prospective pour développer les activités du service
 - Définit, soumet et met en oeuvre la stratégie du service, conformément aux objectifs de la charte, en lien étroit avec la Direction
 - Prépare la programmation et le budget des activités de l'année N + 1 dans son domaine
 - Définit et met en oeuvre les actions du service en lien avec son équipe, gère les priorités
 - Prépare et anime les relations partenariales dans son domaine d'intervention
 - Représente le Parc au sein de certaines instances
 - Coordonne l'animation de la commission aménagement du Parc
 - Évalue les besoins en termes de moyens financiers pour son service, et recherche les financements en lien avec la Direction

- **Piloter un programme en faveur de l'urbanisme et du paysage :**

Au titre de l'urbanisme et de l'aménagement :

- Participer à la mise en oeuvre du volet urbanisme et paysage de la prochaine charte du Parc
 - Intégration de l'objectif zéro artificialisation nette à la Charte
 - Intégration des enjeux aménagement au projet de Plan du Parc
 - Réalisation des schémas d'orientations communaux
- Accompagner les collectivités dans l'élaboration des documents d'urbanisme qualitatifs
 - Accompagnement des collectivités et conseils sur l'élaboration de leurs documents d'urbanisme
 - Rédaction de porter à connaissance
 - Animation du Groupe de travail urbanisme et rédaction des avis du Parc
- Accompagner les projets d'urbanisme et de constructions exemplaires
 - Suivi de projets opérationnels, réalisation d'études ou de pré-diagnostics, accompagnement des OAP
 - Expérimentation et appels à projets aménagement durable, suivi d'études urbaines menées par le Parc
 - Mise en œuvre des actions sur le foncier
- Sensibiliser à l'urbanisme durable
 - Réalisation d'actions de sensibilisation ou de formation (animations, conférences, ateliers, visites ou voyages d'étude...)
 - Evaluation des actions du Parc

Au titre du paysage :

- Concevoir et participer à l'élaboration de documents techniques, de supports et d'animations et évènements sur le thème du paysage (objectifs de qualité paysagère)
 - Production et diffusion de l'information,
 - organisation des formations ou des réunions de sensibilisation
 - Élaboration ou sous-traitance de la réalisation des inventaires, des plans paysages et des chartes paysagères, chartes environnement et contrat paysages pour le compte de collectivités (restauration ou préservation de paysages)
- Assiste les autres chargés de mission du PNR pour la prise en compte des aspects paysagers dans les dossiers qu'ils conduisent
- Assiste les collectivités pour l'application de la loi sur l'affichage publicitaire et la signalétique
 - Faire vivre le guide technique
 - animer des démarches de mise en cohérence de l'affiche et de la publicité pour les collectivités
- Coordonne les actions permettant d'agir sur le paysage (observatoires, restauration, entretien, requalification...)

Missions et activités complémentaires :

- Pilotage de la commission Interservice « cellule de veille » donnant un avis sur les projets du territoire
- Apporte sont assistance pour les travaux d'aménagements que le PNR a en maitrise d'ouvrage et en vérifie la conformité.
- Participation à l'observation des évolutions du territoire dans son domaine
- Production de cartographies pour l'aide à la décision à partir des données du SIG
- Participe au développement d'un observatoire aménagement du territoire (ZAN)
- Suivi d'opérations sur les éco quartiers, l'éco construction.
- Encadrement de stagiaires

PROFIL REQUIS

Connaissances

- ✓ Missions, enjeux, fonctionnement et organisation du PNR
- ✓ législatives et juridiques (code de l'urbanisme, rural, de l'environnement et des collectivités territoriales)
- ✓ Procédure et outil d'urbanisme
- ✓ Outils et démarches paysagères
- ✓ processus et réseau d'acteurs de l'aménagement du territoire

Savoir-faire

Savoir-être

Compétences requises :

- ✓ Conduite de projet
- ✓ Gestion et hiérarchisation des priorités
- ✓ Management (encadrement d'équipe, délégation)
- ✓ Techniques d'animation d'équipe et de groupes
- ✓ Communication (capacité de rédaction, animation de réunions)
- ✓ Régulation de tensions et de conflits, conduite du changement, facilitation
- ✓ Capacité à motiver, à mobiliser
- ✓ Maîtrise des outils informatiques bureaucratiques et SIG
- ✓ la capacité à dessiner est un plus

Compétences requises :

- ✓ Écoute
- ✓ Réactivité
- ✓ Diplomatie
- ✓ Capacité à fédérer
- ✓ Organisation, rigueur, respect des procédures
- ✓ Capacité d'analyse et de synthèse
- ✓ Détermination, sens des responsabilités
- ✓ Aptitudes au travail en équipe et en réseau
- ✓ Autonomie



Profil requis

Les candidats devront justifier d'un diplôme d'un diplôme universitaire ou d'ingénieur dans les domaines de compétence attendus pour le poste ainsi qu'une expérience préalable sur ce type de poste (management et gestion de projets).

- Permis B exigé

Conditions spécifiques et moyens d'exercice de la mission

- Poste à 100 %
- Travail en équipe
- Flexibilité possible des horaires (weekend, soirées...)
- Basés dans les locaux de la maison du Parc à Lans-en-Vercors

Type de contrat : Emploi permanent, à temps complet, à compter du 1^{er} juin 2024.

Grade : Ingénieur territorial ou d'ingénieur principal – catégorie A

Dans le cas où cet emploi ne pourrait être pourvu par un fonctionnaire, le Président du SM-PNRV pourra recruter un agent non-titulaire de droit public en application de l'article L332-8 2°. L'agent recruté en qualité de non-titulaire, sa rémunération sera définie sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'ingénieur, en fonction de son niveau d'étude et de son expérience.

CANDIDATURES

Lettre de motivation et CV détaillé à adresser à Monsieur le Président du Parc naturel régional du Vercors par **mail uniquement** à : rh@pnr-vercors.fr

La lettre de motivation et le CV doivent être enregistrés au format PDF avec la nomenclature suivante :

Nom_Prenom_RSAMTE_LM.pdf et

Nom_Prenom_RSAMTE_CV.pdf

Date limite de dépôt des candidatures : 02/04/2024

Entretiens prévus : 12/04/2024

RÉFÉRENTS :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Olivier PUTOT, directeur du PNR Vercors
olivier.putot@pnr-vercors.fr